

***Nous,  
les Suisses...***

Zürich, le 14 mars 1995

## Le concept

En 1998, la Suisse fêtera le cent cinquantième anniversaire de sa constitution. A l'approche de cet événement, il nous a paru intéressant que le cinéma et la télévision participent à cette commémoration par une réflexion ayant pour thème "l'identité suisse" contemporaine.

Le projet consiste à lancer, dès avril 1995, le développement d'une "collection" de six à dix scénarios de longs métrages ayant en commun :

- un thème : l'identité suisse,
- un genre : la comédie,
- une inspiration : un fait divers de société,
- deux destinations : la télévision de "prime time" et l'exploitation cinématographique.

Un appel d'offre, ayant pour objet la présentation de synopsis de cinq pages, sera diffusé auprès de la profession. Il permettra au producteur et à ses partenaires d'opérer, dès juin 1995, un choix parmi les projets proposés.

Les scénarios seront développés par les auteurs des synopsis, sous la supervision d'un directeur de collection, entre juillet 1995 et juin 1996. Un "casting" de réalisateurs déterminera alors l'attribution des films. Le premier tournage débutera en janvier 1997 et le dernier à l'automne 1998.

## Le paysage

Depuis le Grütli et l'association d'Uri, Schwytz et Unterwald, la Suisse s'est forgée une identité unique. Aujourd'hui, alors que l'Europe se concrétise, la Suisse fait parler d'elle en choisissant l'isolement politique, bien que géographiquement, elle se trouve en plein centre de ce nouveau territoire. La Suisse crie sa différence, son indépendance, au nom d'une identité qu'elle chérit précieusement, et qui fait sa tradition.

Cependant si l'on veut bien prêter l'oreille et écouter attentivement, on a vite l'impression que des déchirements semblent secouer le pays. La Suisse romande se vit presque comme une province française, la Suisse italienne se considère comme le parent pauvre, et la Suisse allemande se pense comme

ferment essentiel de l'unité du pays, et comme principal pourvoyeur de ses richesses. La nation est certes solidaire, mais à chaque appel aux urnes les cultures locales s'expriment, et la diversité des langues crée un paysage sonore qui pourrait laisser croire que les divergences sont profondes et réelles. Passés les soubresauts électoraux, la vie reprend ses droits, et ce qui, hier encore, apparaissait comme un motif de conflit durable, se range aux oubliettes, pour ressortir aussitôt lors de nouvelles tensions.

Ces chamailleries chroniques sont en fait une part importante de la culture du pays. Elles sont sans cesse ressassées sous mille et une formes dans la vie quotidienne, et sont la preuve de la grande tendresse que se portent les différents groupes du pays. Qu'on l'accepte ou pas, la Suisse est un pays uni, et sans doute préfigure-t-elle déjà ce que la future Europe pourrait éventuellement devenir.

### **Le projet**

De ces diverses constatations est née l'idée d'un projet de plusieurs films qui s'appliqueraient à étudier de plus près "l'identité Suisse" contemporaine. Il ne s'agit évidemment pas de la définir scientifiquement ou même philosophiquement, mais plutôt de développer de petites histoires comiques autour de petits faits de société qui illustrent la Suisse actuelle.

Cette "collection" veut se démarquer des canons connus du cinéma suisse. D'ores et déjà, nous souhaitons bannir les classiques du genre : la Suisse vu par un immigrant, la Suisse de la "marginalité", la Suisse du désarroi existentiel, etc... Le plus souvent, ces films mettent en valeur la difficulté à vivre le monde social, et par conséquent, à se vivre soi-même. Le héros est alors victime, et semble impuissant face à un environnement qu'il perçoit comme hostile.

Dans le cadre de la "collection", nous souhaitons adopter un autre point de vue, et aborder les histoires sur le mode de la comédie. Dans ce genre, le personnage, même s'il succombe parfois à un sentiment d'impuissance, trouve toujours, de par la nature de son caractère, la force de rebondir sur les événements. Le monde alors n'est plus un ennemi invincible, mais un opposant avec qui il est possible de composer, sinon de triompher. Tout repose ici sur la capacité du personnage central à nous séduire par la richesse

de son caractère et la force de ses obsessions. De tels personnages existent en Suisse, et nous voulons parler d'eux. Ils vont nous donner à voir ce qui fait la poésie et la richesse du pays.

Ce type de personnages a déjà marqué le cinéma suisse dans des films comme "Les petites fugues" ou "Schweizermacher". On les devine parfois vivant des expériences tragiques, relatées dans la colonne des faits divers des journaux. Par exemple, ce facteur de village qui s'enfuit avec l'argent des assurances vieillesse (AVS), ou ce fonctionnaire fédéral qui découvre l'univers de la drogue du Letten, et finit par y plonger.

Au premier abord, parler d'identité culturelle, de tradition, de problématiques du monde moderne n'apparaît pas comme un sujet très divertissant, bien au contraire. Mais, l'art et la manière d'aborder les personnages, et la distance qu'implique la comédie permettront de satisfaire la dimension de plaisir qu'attend le spectateur, tout en abordant des sujets de fond qui sont au centre de l'actualité sociale du pays.

L'objectif de ces films est de donner une image vivante de la Suisse et de sa culture, au-delà des stéréotypes connus.

### **Les histoires**

Les histoires doivent s'inspirer de faits divers contemporains.

Le "docu-drama" n'est pas l'objectif recherché, et de plus le genre choisi, la comédie, ne le permet pas. Cette contrainte est née du désir d'inscrire les histoires dans une réalité sociale qui sert de toile de fond aux aventures du héros et qui identifie clairement le contexte dans lequel il évolue. Cet enracinement du récit dans le réel est d'autant plus nécessaire qu'il permet au personnage central d'exprimer des sentiments universels.

Il ne s'agit pas non plus d'éviter les clichés qui entourent la Suisse et sa culture. Bien au contraire. Nous souhaitons les revisiter et voir comment ils survivent et s'adaptent à la vie moderne.

Partir de la réalité, affronter les clichés, c'est s'attaquer à une matière vivante pour mieux la cerner et dire ce qui fait la Suisse d'aujourd'hui.

## La méthode

Le "concours" est ouvert à tous les auteurs et cinéastes suisses, ou vivant en Suisse.

Les candidats déposent un synopsis de cinq pages, c'est-à-dire un texte qui raconte l'histoire proposée, et qui laisse clairement apparaître la structure dramatique du film à venir ainsi qu'une première caractérisation des personnages principaux.

Une commission, composée, entre autre, du (ou) des producteur(s) de la collection, d'un responsables de la télévision suisse, d'un responsable de Focal, et du directeur de collection qui supervisera l'écriture, sélectionne six à dix projets.

Une année entière sera consacrée à l'écriture des scénarios. Elle sera ponctuée de rencontres régulières avec le directeur de collection et le producteur. A chaque étape clef du développement (synopsis définitifs, traitements, premiers scénarios, etc...), la commission de sélection se réunit pour évaluer l'état d'avancement du travail.

Une fois les scénarios terminés, la commission de sélection retient les six projets qui seront mis en production, et propose une liste des metteurs en scène envisagés pour la réalisation des films.

Le producteur organise un "casting" de réalisateurs, et propose ses choix à la commission de sélection qui décide définitivement de l'attribution des films.

L'ordre de grandeur du budget des films est fixé à 1 500 000 FS. Le budget moyen du développement de l'écriture de chaque film sera de l'ordre de 80000 FS, répartis entre les honoraires des auteurs, co-auteurs, directeur de collection, producteur, y compris tous les frais de production et frais divers liés aux manuscrits.

La production des films est programmée sur deux ans, 1997 et 1998. Il est d'ores et déjà envisagé que la production exécutive des tournages soit confiée à différents producteurs suisses intéressés par le projet.

## Le calendrier

Avril 1995 :	Diffusion de l'appel d'offres auprès de la profession.
15 juin 1995 :	Date limite de dépôts des candidatures.
Fin juin 1995 :	Sélection des projets retenus.
Juillet 1995 - Juin 1996 :	Ecriture des scénarios.
Juillet 1996 :	Choix des scénarios retenus et "casting" des réalisateurs.
Janvier 1997 :	Premier tournage.
Décembre 1998 :	Finitions du dernier film de la collection.

## La formation Focal

Le développement de l'écriture des scénarios aura pour cadre une formule de formation originale, initiée par Focal.

Il nous a semblé intéressant d'associer cet organisme suisse au projet, en partant d'un constat simple. Les formations d'écritures fonctionnent généralement en vase clos et les projets développés ne débouchent qu'exceptionnellement sur un film. En unissant le monde professionnel et un organisme de formation dès la naissance du projet, nous souhaitons faire évoluer cette tendance.

Par ailleurs, il n'existe pas en Suisse de véritable tradition dans la comédie cinématographique. Ce "laboratoire" veut explorer ce potentiel négligé, en choisissant délibérément des sujets spécifiquement suisses.

Les auteurs auront déjà une expérience de l'écriture cinématographique. L'enjeu de la formation, animée par le directeur de collection, va davantage se situer dans la création d'une dynamique de groupe autour du projet. Des entretiens individuels aideront les auteurs à "accoucher" de leurs histoires. Des réunions de groupe permettront à chaque scénariste de rencontrer un

premier "public" sur son travail, et de s'enrichir de l'expérience de ses complices afin de trouver la "bonne distance" face à son récit.

La plupart des scénarios se concrétiseront par la production des films. L'impact de leurs rencontres avec le public donnera la mesure réelle du travail accompli.

D'un point de vue pratique, le travail suivra le calendrier fixé par les initiateurs du projet. Des réunions de groupe s'organiseront aux étapes clefs du développement. Elles auront lieu, le plus souvent, après les réunions d'évaluation du comité de sélection.

Des rencontres individuelles seront programmées tout au long de l'année d'écriture. Elles permettront au producteur, au directeur de collection et au scénariste de faire le point sur l'évolution de son scénario et de résoudre les éventuelles difficultés rencontrées.

# LE NOUVEAU QUOTIDIEN

RÉDACTION DE LAUSANNE, CH. DE MONTELLY 78, 1007 LAUSANNE, TÉL. (021) 626 25 24 - FAX (021) 626 25 23  
 RÉDACTION DE GENÈVE, RUE DE L'ARQUEBUSE 10, C.P. 5656, 1211 GENÈVE 11, TÉL. (022) 321 28 28 - FAX (022) 321 28 33  
 ADMINISTRATION ET ABBONNEMENTS, CH. DE MONTELLY 78, 1007 LAUSANNE, TÉL. (021) 626 14 44 - FAX (021) 626 17 18

JOURNAL SUISSE ET EUROPÉEN

## Le conseil de la Télévision romande aux cinéastes suisses: soyez béats

*La formation continue des cinéastes propose un séminaire avec l'entraîneur de foot Roy Hodgson et un concours de comédie qui prescrit de bannir les histoires d'immigrants et d'exclus. Créateurs torturés s'abstenir.*

SERGE MICHEL

**S**ilence, on shoote. Et on injecte au cinéma suisse moribond un remède de cheval: la thérapie et les crampons de Roy Hodgson, entraîneur de l'équipe suisse de football et futur animateur d'un séminaire destiné aux cinéastes suisses. «Le film de fiction suisse est malade, explique le formulaire d'inscription. Les bides s'accroissent, sa réputation est fichue, les derniers fidèles perdent patience.» *Que faire? Du football.*

Pour 150 francs, les professionnels du cinéma vont pouvoir participer, le 20 octobre prochain, au

séminaire «foot, cinoche et crampes», organisé par FOCAL, la fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel. «Le problème, poursuit le texte, n'est pas dans les jambes, dans la force d'esprit: il manque (au cinéma suisse) l'esprit de vainqueur.» Et personne mieux que Roy Hodgson ne saura résoudre les maux lancinants du cinéma helvétique, lui qui a su «transformer de tristes foots en stars du football international».

Après le foot, la comédie. Dans le même esprit «nous sommes des gagnants», les professionnels sont invités à participer à un concours

de scénarii lancé par la Télévision suisse romande (TSR), FOCAL et les producteurs de Thelma films SA et intitulé «Nous les Suisses». L'idée est simple: faire appel aux auteurs pour déguster en Suisse romande six comédies destinées au prime time de la Télévision romande et à une exploitation cinématographique.

«Notre télévision a été très marquée par les gens du cinéma, explique Raymond Vouillamoz, directeur des programmes de la TSR. Avec ce concours, nous voulons retrouver l'esprit populaire des pièces policières de la radio des années 50. C'est une stratégie

globale: nous aimerions que dans dix ans, les gens doués trouvent normal d'écrire pour la TV.»

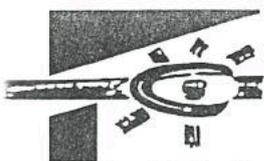
Le problème, c'est que le règlement est assez précis sur le type de scénarii attendus: «D'ores et déjà nous souhaitons bannir les classiques de «La Suisse vue par un immigrant», est-il écrit, «la Suisse de la marginalité» ou «la Suisse du désarroi existentiel.»

Que reste-t-il, s'écrie le réalisateur Fernand Melgar, sinon des histoires de Röstigraben où Monsieur Stürnimann, de Schwytz, va au Salon de l'auto de Genève et tombe en panne à Aubonne? Raymond Vouillamoz admet que la

formulation n'est sans doute pas la plus heureuse. «Je lirai tous les textes qui seront envoyés, promet-il. L'important, c'est de déguster de nouveaux talents, qui parlent au public.»

«Faites déjà vivre les talents qui existent», lui réplique Efremer Camerin, scénariste lausannois. Avec ses confrères, il dénonce l'étroitesse d'esprit du concours: «90% des personnages romanesques sont des losers, dit-il. Le personnage de l'immigré et du marginal sont précisément d'excellents ressorts comiques. Que l'on songe aux «Faiseurs de Suisses» ou à l'excellent «Pain et chocolat». Pourquoi veut-on au cinéma des Suisses qui gagnent, qui «nous séduisent par la richesse de leur caractère et la force de leurs obsessions» (c'est textuel dans le règlement), alors que dans toutes les comédies françaises ou américaines, les gens sont les jouets des situations?»

Mais Efremer Camerin participera au concours: «J'ai fait un pari: ce sera l'histoire d'un immigré, complètement marginal, un vrai loser en proie à ses doutes existentiels», conclut-il. □



**FOCAL**

FONDATION  
DE FORMATION  
CONTINUE  
POUR LE CINEMA  
ET L'AUDIOVISUEL

STIFTUNG  
WEITERBILDUNG FILM  
UND AUDIOVISION

FONDAZIONE  
DI FORMAZIONE  
CONTINUA  
PER IL CINEMA  
E L'AUDIOVISIVO

FOUNDATION  
FOR FURTHER TRAINING  
IN CINEMATIC  
AND AUDIOVISUAL ART

33, RUE ST-LAURENT  
CH-1003 LAUSANNE

TEL. 41-21-312 68 17  
FAX 41-21-323 59 45

Focal

Télévision suisse romande

Thelma Film AG

Le Nouveau Quotidien

M. Serge Michel

Ch. de Montelly 79

1007 Lausanne

Lausanne, le 16.8. 95

Monsieur,

C'est avec surprise, dépit, puis enfin délectation, que nous avons découvert votre article du 9 août dernier, intitulé : "Le conseil de la Télévision romande aux cinéastes suisses : soyez béats".

Surprise, car vous nous faites l'honneur du titre de la première page alors que Sarajevo, Beyrouth et la Bosnie ne méritent que de petits encarts. C'est dire combien en Suisse nous pouvons parfois avoir l'esprit étroit : un simple projet comme une série de comédies sur "l'identité suisse" intrigue au point d'éclipser les drames de notre monde.

Dépit, car pour nous, journalisme a toujours été synonyme d'enquête, et dans votre cas, elle est inexistante. Force est de constater que vous vous intéressez essentiellement à illustrer vos opinions personnelles.

Délectation enfin, car vous venez de jeter sur la place publique une polémique que l'on attendait avec impatience, mais, naïvement, nous pensions qu'elle se limiterait au monde du cinéma. Nous prévoyions en effet qu'un tel projet allait relancer une énième fois l'interminable et vain débat sur le cinéma d'auteur et le cinéma public, comme si le plaisir des uns devait nécessairement aller à l'encontre de celui des autres. Ces définitions n'existent pas dans notre esprit. Il n'existe que deux types de cinéma : le bon et le mauvais. Qu'est-ce qui vous conduit à penser que nous souhaitons faire partie de la deuxième catégorie, alors que nous ne nous connaissons même pas ?

UBS 1002 LAUSANNE  
CCP 10-315-8  
C.451.108.01 W 243

Au-delà de ces premières réactions, nous réaffirmons vouloir "bannir les classiques de la 'Suisse vue par un immigrant', la 'Suisse de la marginalité' ou la 'Suisse du désarroi existentiel'". Ce n'est absolument pas par mépris d'un cinéma qui nous a aussi fait rêver, mais par souci d'originalité. N'y a-t-il pas d'autres sujets à aborder en Suisse que ceux-là, manquons-nous si cruellement d'imagination ? Comment prétendre à l'universalité en refusant de parler de soi, pourquoi éternellement culpabiliser sur le confort de notre vie quotidienne ?

Notre principale préoccupation est de tenter de renouer avec le public qui déserte nos salles de cinéma et nos écrans de télévision dès qu'il s'agit d'un film suisse. Nous ne voulons pas être les fossoyeurs d'un métier que nous aimons passionnément. Il fut un temps où nos oeuvres étaient reconnues à l'intérieur comme à l'extérieur de nos frontières. La qualité majeure de ces films était leur capacité à aborder les problèmes de la société de leur temps. Aujourd'hui, notre production reste figée dans l'imitation de cette époque glorieuse. Le monde a changé, et la Suisse aussi. Pour votre information, elle vient de refuser de s'intégrer à l'Europe, et ce refus nous paraît suffisamment intéressant pour s'interroger sur l'identité suisse.

Monsieur Fernand Melgar, réalisateur, prétend que ce projet limite tant son inspiration qu'il ne lui reste plus qu'à raconter "des histoires de Röstigraben où Monsieur Stirnimann, de Schwytz, va au Salon de l'Auto de Genève et tombe en panne à Aubonne". Nous lui faisons simplement remarquer qu'avec ce même sujet, Jacques Tati a réalisé un film considéré comme un chef d'oeuvre du cinéma mondial, qui porte le titre de "Trafic". Nous n'avons pas d'a priori sur l'histoire de Monsieur Stirnimann, et si elle pouvait nous être racontée avec talent, nous serions ravis de la lire.

Quant à Monsieur Efrein Camerin, scénariste lausannois, il dénonce "avec ses confrères" - lesquels ? - "l'étroitesse d'esprit du concours" en arguant que "90 % des personnages romanesques sont des losers". Il nous reproche de vouloir des histoires de personnages qui "nous séduisent par la richesse de leurs caractères et la force de leurs obsessions". S'il voulait bien se donner la peine de revoir "Pain et Chocolat", film qu'il cite en exemple, il s'apercevrait que c'est précisément le désir obsessionnel du héros à vouloir rester en Suisse à n'importe quel prix qui nous émeut. Mais ce film est déjà fait, et le remake n'est pas notre but. Nous lui suggérons donc d'accepter le sujet proposé, et de faire preuve d'autant d'originalité et d'invention que Franco Brusati. Nous l'accueillerons alors avec plaisir.



FOCAL

Ne pensez surtout pas que nous voulons des histoires de "gagnants". Nous avons la prétention de croire que notre esprit est encore suffisamment ouvert pour ne pas tomber dans un discours lénifiant. Nous désirons des histoires d'hommes et de femmes qui illustrent les aléas de la vie en Suisse. Des histoires d'êtres humains, tout simplement.

La télévision anglaise ne se prive pas de produire des films ancrés dans la réalité sociale de son pays. Tout récemment encore, "The Snapper" de Stephen Frears n'a pas manqué de provoquer l'admiration et l'enthousiasme du public et des créateurs du monde entier. C'est exactement ce type de projet et d'attitude que nous souhaitons défendre.

A cet égard, Monsieur Raymond Vouillamoz, directeur des programmes de la TSR, vous a clairement affirmé qu'il souhaite attirer les "talents" à la télévision. Il s'engage même à lire lui-même les projets proposés. Mais vous restez sourd à ses dires de façon à mieux les détourner pour servir votre point de vue : celui d'un regard négatif sur la Suisse, sur les gens qui y vivent et sur le cinéma et la télévision qu'on y fait. C'est cela justement que nous cherchons à éviter.

Aujourd'hui, alors que ce concours vient d'être lancé, nous espérons que vous aurez la correction de nous accorder un droit de réponse et de reproduire ces quelques lignes dans les pages culturelles de votre journal, là où est notre place. Dès lors que vous avez choisi de rendre votre opinion publique, il nous paraît légitime que nous puissions aussi être entendus, afin que le public cesse de penser que le monde du cinéma et de la télévision suisses l'ignore et que c'est un milieu uniquement préoccupé par son propre nombril.

En espérant vous avoir éclairé sur nos intentions, nous vous prions de croire, Monsieur Michel, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Les "béats" : Pierre Agthe, Focal  
 Jacques Akchoti, directeur de la collection  
 Philippe Berthet, Télévision suisse romande  
 Pierre-Alain Meier, Thelma Film AG

Copies : M. Jacques Pilet, rédacteur en chef du Nouveau Quotidien  
 M. Raymond Vouillamoz  
 M. Efremer Camerin  
 M. Fernand Melgar

# CLIMAGE

AUDIOVISUEL  
DIFFUSION PRODUCTION

Monsieur Pierre-Alain Meier  
THELMA FILM AG  
Josefstr. 106 / PF 258  
8031 ZURICH

Lausanne, le 23 août 1995

Monsieur,

Suite à la copie de la lettre adressée à Serge Michel que vous m'avez envoyée, je me permets de vous adresser en toute franchise ces quelques lignes.

Avant tout, je ne suis pas un réalisateur de fiction et encore moins scénariste de comédie et je suis très heureux qu'un concours de cette ampleur soit lancé en Suisse pour relancer le cinéma et découvrir de nouveaux talents. Ce qui provoque mon indignation, et que malheureusement le journaliste n'a pas rapporté, est l'interprétation que l'on peut faire des passages suivants:

*"Alors que l'Europe se concrétise, la Suisse fait parler d'elle en choisissant l'isolement politique, bien qu'elle se trouve géographiquement en plein centre de ce nouveau territoire. La Suisse crie sa différence, son indépendance, au nom d'une identité qu'elle chérit précieusement et qui fait sa tradition."* Bien que vous vouliez *"donner une image vivante de la Suisse et de sa culture"*, vous précisez que vous souhaitez bannir les classiques du genre *"la Suisse vue par un immigrant, la Suisse de la marginalité ou la Suisse du désarroi existentiel."*

Dans un pays en proie à de graves difficultés identitaires et qui doit faire face à une montée du racisme ordinaire au sein de sa population, je pense qu'il est très maladroit d'énoncer un concours d'une telle importance dans ces termes-là, surtout pour célébrer en 1998 le symbolique cent cinquantième anniversaire de la Constitution suisse.

Sans vouloir faire du "politically correct", je trouve choquant de vouloir produire six films de comédie reflétant l'état actuel de notre société en rejetant le fait, "par souci d'originalité", qu'un immigrant (un habitant sur six en Suisse) puisse avoir le sens de l'humour et en oubliant que l'on vit dans un pays où une part importante de sa jeunesse sombre par ennui dans les drogues et que notre population a sa place sur le podium mondial des suicidaires.

Qui dit comédie ne dit pas hors des réalités de ce monde et de ce pays en particulier. Les ressorts d'une comédie peuvent aussi être le regard d'un immigrant sur son pays d'accueil (*Les faiseurs de Suisses*), la confrontation entre la norme et la marginalité (*After Hours* de Scorsese), ou la description des malaises d'une société pour les dénoncer, en rire et peut-être mieux les comprendre (*Viens chez moi, j'habite chez une copine*). Alors pourquoi d'emblée bannir ces thèmes qui sont justement le reflet de ce que l'on vit ici?

Je vous sais peuplé de bonnes intentions pour l'avenir de notre cinéma mais si je vous fais part de mon opinion, c'est parce que les exclusions, quelle qu'en soit leur nature, m'ont rarement fait rire.

En vous souhaitant tous mes vœux pour le succès de votre entreprise, recevez ici, Monsieur, mes meilleures salutations.

Fernand Melgar



**F A X**

Tel : 40 60 93 23 Fax : 40 60 62 65

A l'attention de : Pierre Alain Meier  
De la part de : Jacques Akchoti  
Date : 3 Septembre 1995  
Nb. de pages : 2

**M E S S A G E**

---

Monsieur Fernand Melgar  
Climage  
Maupas 8  
CH-1004 Lausanne

Paris, le 2 septembre 1995

Monsieur,

De nombreux malentendus circulent sur le projet de collection "Nous, les Suisses". Chaque jour nous apporte de nouvelles interprétations d'un texte qui, certes, se voulait un peu provocateur, mais dont l'intention première était de stimuler l'imaginaire. Je ne cracherai pas sur la publicité qui nous est faite, et je dois avouer que ce déchaînement me fait plutôt plaisir, puisqu'il pousse au moins les personnes intéressées à réfléchir au sujet.

Les formules lapidaires, "la Suisse vue par un immigrant, la Suisse de la marginalité, ou la Suisse du désarroi existentiel", ont trop souvent été comprises au premier degré. Ici, il s'agit de classiques du cinéma, et c'est dans cette perspective uniquement cinématographique qu'il faut les comprendre. Il n'y a pas d'exclusion, mais, tout simplement, un choix de sujet. Il serait vain et idiot de penser que ces problèmes ne font pas partie de la vie suisse. L'immigrant qui arrive en Suisse est un sujet qui a été cent fois rabâché, et je vois difficilement ce qu'on peut ajouter de novateur à la question, sinon remplacer l'Italien par le Tamoul. Par contre, décrire la vie d'une communauté immigrée et intégrée, me semble plus intéressant. Mais les membres de ces communautés sont des suisses, et non plus des immigrants. D'ailleurs, je suis frappé moi-même de voir que beaucoup, parmi ceux qui nous critiquent, les considèrent encore comme des immigrants !

Croyez-vous sincèrement qu'il y ait un intérêt à refaire "Les faiseurs de Suisses" ? Je ne le crois pas. D'autant plus qu'il y a des sujets qui sont, à ma connaissance, rarement

abordés dans ce pays. Vous-même, vous parlez, entre autres, de la "jeunesse qui sombre par ennui dans la drogue" et de "la population qui a sa place sur le podium mondial des suicidaires". Ce pourrait être des sujets passionnants. Pourquoi pas un personnage de jeune, qui je ne sais pour trop quelle raison, menacerait, comme un leitmotiv, de se suicider ? Ça pourrait être drôle et profond, si on s'y penchait un peu. Quant à la drogue, je me demande souvent si le meilleur moyen de la traiter intelligemment au cinéma n'est pas la comédie. Je ne suis pas loin de le penser.

Vous citez le film de Scorsese, "After hours". Il y est effectivement question de marginalité, mais le héros, lui, ne l'est pas, c'est pourquoi le film peut la railler. Si un tel projet nous était présenté, j'espère que nous aurons la clairvoyance de l'accepter. Nous n'avons rien contre la marginalité, et pour cause, nous en faisons partie de par notre métier. Ce dont nous ne voulons pas sont des héros qui se regardent le nombril et ne nous font partager que leur ennui. Encore une fois, je le répète, il ne s'agit nullement d'un jugement de valeur, mais simplement d'un choix.

On pourrait arguer, comme je l'ai entendu, que le personnage central des "Petites fugues" est un marginal. Ça peut se discuter, mais cet homme-là ne vit pas dans la marge, c'est un paysan à la retraite, point. Tout héros de cinéma est un marginal, par définition, sinon quel intérêt aurait son histoire ? On nous fait un mauvais procès.

Chacun y va de son couplet en nous parlant de réforme du cinéma suisse. Sur ce projet, cette notion ne peut pas nous intéresser, car elle n'a rien de pragmatique. Elle nourrit aisément les conversations de bistrot et les prises de positions politiques, mais en aucun cas, elle ne peut déboucher sur un film. Je le répète, nous sommes dans un cadre pratique, et ce qui nous intéresse sont des histoires d'êtres humains qui vivent en Suisse. Toutes les discussions générales sont sans doute intéressantes, mais ce ne sont pas elles qui nous feront aboutir. Nous sommes, d'une certaine manière, déjà dans la phase d'écriture, et notre intérêt va uniquement au particulier.

Un dernier mot sur la comédie. S'il est vrai que, comme tout film, elle véhicule des idées, elle repose principalement sur des personnages forts et hauts en couleurs. Notre demande est avant tout celle-là : faire ressortir les richesses humaines et la poésie des personnages. Et qu'on cesse de nous dire qu'elles n'existent pas en Suisse, en dehors des marginaux et des immigrés. Il est absurde de le penser.

Je vous remercie très sincèrement de m'avoir fait part de vos réflexions personnellement, et, croyez-moi, je souhaite de tout coeur que vous n'hésitez pas à présenter un projet.

En espérant vous rencontrer très bientôt, je vous prie de recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération.

Jacques Akchoti



## Michel Bühler déçu par «Nous les Suisses»

Michel Bühler

Dans la foulée d'Alain Tanner (CB 1-2/98), puis ainsi que de Pierre Agthe et Olivier Schütte (Focal), ainsi que du producteur Pierre-Alain Meier (CB 5/98), le débat sur la notion d'auteur rebondit avec Michel Bühler. Après deux ans de participation au séminaire d'écriture «Nous les Suisses», le chanteur et écrivain romand clame haut et fort son mécontentement. Il s'en explique dans le texte ci-après envoyé à CB, preuves à l'appui. Compte tenu du fait que Michel Bühler est un «novice» du scénario et que sa parole mérite attention, la rédaction a décidé de le publier (Rédaction).



Michel Bühler

En 1995, Focal, Thelma Film et la TSR lancent un appel: il s'agit de créer, avec des auteurs «de chez nous», une collection de films de comédie, «Nous les Suisses». Ils reçoivent plus de 80 réponses, et retiennent 12 synopsis, dont le mien. Durant plus d'une année, je participe donc à une série de séminaires, je développe mon projet, et j'aboutis en

## Michel Bühler enttäuscht von «Nous les Suisses»

Michel Bühler

Im Anschluss an die Beiträge von Alain Tanner (CB 1-2/98), Pierre Agthe, Olivier Schütte (Focal) und des Produzenten Pierre-Alain Meier (CB 5/98) hat das Streitgespräch über die Auslegung des Begriffs «Autor» mit Michael Bühler neuen Zündstoff erhalten. Zwei Jahre lang nahm der Westschweizer Sänger und Schriftsteller am Drehbuchseminar «Nous les Suisses» teil, und er macht heute keinen Hehl aus seiner Enttäuschung und seinem Verdross. Im nachfolgenden Text erläutert (und belegt) er die Gründe für seine Unzufriedenheit. In Anbetracht der Tatsache, dass Michael Bühler ein «Drehbuchneuling» ist und seine Meinung Beachtung verdient, hat die Redaktion beschlossen, diesen Text zu veröffentlichen. (Die Redaktion)

1995 lancieren Focal, Thelma Film und das Westschweizer Fernsehen TSR einen Aufruf: In Zusammenarbeit mit «hiesigen» Autoren soll eine Samm-

décembre 1996 à une première version de scénario. Mon travail ayant donné entière satisfaction à la «commission de sélection» le producteur me demande une deuxième version, que je livre en juin 97, puis une troisième, que je lui remets début septembre. Des six auteurs rescapés, je suis celui dont le travail est le plus avancé, on va mettre mon film en chantier dès 98! On me félicite, on me congratule, je suis en quelque sorte le premier de classe! Pour clore les séminaires, le producteur propose aux auteurs un contrat portant sur le travail déjà effectué. Il y est stipulé qu'il peut confier la suite du travail à l'auteur original (ma version de juin et celle de septembre font déjà partie de cette suite du travail). Le producteur me confirme qu'il me confie la suite de ce travail, et qu'il va rapidement me soumettre un nouveau contrat concernant cette phase nouvelle. Je signe donc ce premier contrat, en attendant le suivant, en toute confiance.

Dans le courant de l'automne, je livre une nouvelle version, le représentant de la TV me demande si je serais d'accord de collaborer à l'avenir avec lui, le réalisateur pressenti ne tarit pas d'éloges sur mon scénario. Je livre encore deux autres versions en début 98. En février, le producteur et le «directeur de la collection» me demandent d'accepter, pour des raisons de technique narrative, que ce dernier apporte quelques très légères retouches à mon scé-

lung von Spielfilmen entstehen, «Nous les Suisses». Über 80 Antworten gehen ein, 12 Synopsen werden näher geprüft, darunter meine. Während mehr als eines Jahres nehme ich also an verschiedenen Seminaren teil, entwickle mein Projekt und verfüge schliesslich im Dezember 1996 über eine erste Drehbuchfassung. Da sich meine Arbeit der vollen Zufriedenheit der «Auswahlkommission» erfreut, bittet mich der Produzent um eine zweite Version, die ich im Juni 1997 vorlege. Eine dritte Fassung folgt Anfang September 1997. Von den sechs noch im Rennen liegenden Autoren ist meine Arbeit am weitesten fortgeschritten, und es wird beschlossen, sich 1998 an die Produktion meines Films zu machen. Man beglückwünscht mich, man gratuliert mir, kurz, ich bin gewissermassen Klassenerster!

Zum Abschluss der Seminare schlägt der Produzent den Autoren vor, einen Vertrag über die bereits ausgeführte Arbeit zu schliessen. Dieser sieht vor, dass der Produzent die Fortsetzung der Arbeit dem ursprünglichen Autor übertragen kann (meine Versionen vom Juni und September werden bereits als Fortsetzung der Arbeit betrachtet). Der Produzent versichert mir, er werde mich mit der Fortsetzung dieser Arbeit betrauen und mir demnächst einen neuen Vertrag für diese neue Arbeitsphase vorlegen. Also unterzeichne ich diesen Vertrag in vertrauensvoller Erwartung des nächsten.

nario. Ce *script doctor* est Parisien: on me confiera donc la remise en forme des dialogues corrigés, afin qu'ils sonnent aussi «suisses» que le reste. Mais le *script doctor* ne modifiera en aucune façon le sens de mon histoire ou le caractère de mes personnages, promis, juré!

Je reçois la version «corrigée parisienne» de mon scénario en début mars... En fait d'époussetage délicat, le *script doctor* a bâclé son travail, il a taillé grossièrement dans mon scénario, l'a vidé de sa substance, en a modifié le sens et a ôté toute finesse à mes personnages. Ce qui donnait un caractère suisse à mon histoire a été travesti, et l'on voit pointer l'ébauche d'un téléfilm français standardisé. J'envoie une vingtaine de pages de critiques détaillées au producteur et au *script doctor*. Le producteur admet que mes critiques sont en grande partie fondées.

Le *script doctor*, lui, se borne à répéter que sa version est plus «rapide» et plus «vue du point de vue des personnages». Le représentant de la TSR me reproche de vouloir faire du «cinéma d'auteur». Je ne suis plus le premier de classe, je suis devenu un gêneur. Finalement, le producteur de «Nous les Suisses» choisit la version parisienne qui aura, dit-il, plus de chance de séduire les éventuels coproducteurs français: il n'est plus question de collaboration, je suis sèchement écarté de la suite du projet. Je demande immédiatement que mon nom ne vienne pas

cautionner cette version désastreuse. Cela n'empêche pas le producteur, dans les jours suivants, d'utiliser ce nom dans une demande de subvention à l'Office fédéral de la culture.

Depuis, j'ai appris par la plume du producteur qu'au moment où, les yeux dans les yeux, il me confiait la suite de l'écriture, il avait déjà prévu de me remplacer, quels que soient les résultats de mon travail. Quant au deuxième contrat, portant sur cette deuxième phase de l'écriture, et qu'il m'avait promis de me soumettre immédiatement après la signature du premier... Il m'a fallu attendre huit mois pour qu'on me présente un petit «avenant», en me menaçant, si j'osais le discuter, de me réclamer la modeste somme qu'on m'a versée pour les cinq versions écrites en 97 et 98.

Ce genre de situation qui, paraît-il, est courante dans le monde de l'audiovisuel, dénote à mon avis un infini mépris des auteurs, et dans ce cas particulier un manque lamentable de confiance et d'ambition. Je trouve cela bien triste et bien minable. J'estime d'autre part, après le viol intellectuel dont j'ai été victime, que l'expérience «Nous les Suisses» est devenue une escroquerie morale. Je doute enfin que la Culture et le Cinéma suisses sortent grandis de ce qui aurait pu être une belle aventure.

*L'Auberson, le 2 juillet 1998*

«Three Below Zero», ein film von Simon Aeby (Perspektives suisses, Locarno 98) ▼

Im Laufe des Herbst liefere ich eine neue Version. Der Vertreter des Fernsehens fragt mich, ob ich bereit wäre, in Zukunft mit ihm zusammenzuarbeiten; ein bereits kontaktierter Regisseur ergeht sich in Lobreden über mein Drehbuch. Anfang 1998 unterbreite ich zwei weitere Versionen. Im Februar bitten mich der Produzent und der «Direktor der Sammlung», aus erzähltechnischen Gründen einigen geringfügigen Änderungen meines Drehbuchs zuzu-

stimmen. Der *script doctor* stammt aus Paris, also wird man mir den letzten Schliff der korrigierten Dialoge anvertrauen, auf dass sie so «schweizerisch» tönen wie der Rest. Auf gar keinen Fall wird der *script doctor* den Sinn meiner Geschichte ändern, die Charaktere meiner Figuren schon gar nicht. Versprochen, grosses Ehrenwort!

Anfang März bekomme ich die korrigierte «Pariser-Version» meines Drehbuchs... Der *script doctor* hat seine Arbeit förmlich hingepfuscht, an meinem Drehbuch rumgeschnippelt, es seines Inhalts entleert, seinen Sinn verändert und meine Figuren jeglicher Finesse beraubt. So viel zur einfühlsamen Feinarbeit. Was meiner Geschichte einen schweizerischen Charakter verlieh, wurde entstellt, der französische Standard-Fernsehfilm lässt grüssen... Ich unterbreite dem Produzenten und dem *script doctor* eine rund 20 Seiten lange ausführliche Liste von Beanstandungen, worauf der Produzent zugibt, meine Kritik sei grösstenteils begründet.

Der *script doctor* seinerseits begnügt sich mit der Wiederholung, seine Version sei «rascher» und mehr aus der Sicht der Figuren geschrieben. Der Vertreter des Westschweizer Fernsehens wirft mir vor, Autorenkino machen zu wollen. Ich bin nicht mehr Klassenrater, ich bin ein Störfaktor geworden. Schliesslich wählt der Produzent von «Nous les Suisses» die



Yves Mugny  
11, rue du Grand-Pré  
1202 Genève  
Tél: 733 24 87

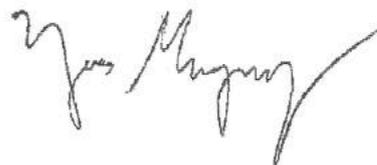
Télévision Suisse Romande  
A l'attention de Monsieur Philippe Berthet  
20, quai Ernest-Ansermet  
Case Postale 234  
1211 Genève 8

Genève, le 5 septembre 1998

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la liste des signataires du manifeste intitulé:  
Pour une Télévision "Suisse Romande".

En espérant que des négociations entre les auteurs et la TSR seront  
bientôt entreprises, je vous présente, Monsieur, mes sincères  
salutations.



Annexe mentionnée.

P.S. La liste des signataires a également été envoyée à Messieurs  
Chenevière et Vouillamoz.

## POUR UNE TELEVISION "SUISSE ROMANDE"!

Récemment, l'écrivain et chanteur suisse Michel Bühler s'est vu retirer le scénario qu'il écrivait pour le compte de la TSR. Bien qu'il s'agisse du premier téléfilm de la collection intitulée "Nous les Suisses", le scénario a été partiellement réécrit et amplement modifié par un "script-doctor"<sup>1</sup> parisien.

Les soussignés, réalisateurs et scénaristes de Suisse Romande, tiennent à indiquer que la TSR pratique couramment ces méthodes. Son discours prétend favoriser les talents "locaux", mais dans les faits la chaîne se satisfait rarement des auteurs suisses. Lorsque pourtant elle nous emploie, nos textes sont régulièrement moulinés par ces fameux script-doctors parisiens. Du scénario original, ne demeurent alors que les noms des personnages et le "CH" des voitures.

Quand elle est poussée à se justifier, la TSR réplique que les auteurs suisses manquent d'expérience. Outre que cela dénigre au moins une partie d'entre nous, ce discours est un paradoxe. Soit la TSR ne souhaite travailler qu'avec des auteurs expérimentés, et alors pourquoi en avoir engagé qui ne l'étaient pas? Soit l'auteur a su convaincre par ses propositions et son travail, et alors pourquoi lui reprocher son inexpérience à la partie finale du travail? Car c'est curieusement toujours à ce moment-là que la chaîne prend conscience de cette "inexpérience". L'auteur est alors pillé, en dépit de mois, voire d'années de travail. Et le spectateur n'aura au bout du compte qu'un téléfilm qui louchera sur TF1. Si c'est ainsi que la TSR compte se démarquer, autant appeler ses séries "Nous, les singes"!

Ce que nous souhaitons dire à la TSR aujourd'hui, c'est qu'il faut arrêter de vouloir se "mesurer" aux chaînes françaises. Le cinéma français a longtemps fait la même erreur avec le cinéma américain. Aujourd'hui, les films qui marchent en France sont totalement propres au pays et ne cherchent plus à imiter les films américains. Si la Télévision "Suisse Romande" veut véritablement l'être, c'est avec nous qu'elle doit composer, et sans chercher à nous modeler au système français.

Léonard BAGNOUD, Béatrice BAKHTI, Nasser BAKHTI, Patricia BARBULANI, Jeanne BERTHOUD, Armelle BIRRAUX, Michel BORY, Mousse BOULANGER, Hervé BROILLET, Andréas BRUGGER, Michel BUHLER, Daniel CHERIX, K-Soul CHERIX, Gérald CHEVROLET, Tijani CHRIGUI, Simone COLLET, Denis CORMINBOEUF, Claude DELIEUTRAZ, Floriana FRASSETTO, Richard GAUTERON, Louis GAVILLET, Pascal GAVILLET, Jean-Yves GEISEL, Armen GODEL, Denise GOUVERNEUR, Corinne GUINAND, Vincent HELD, Stephan HONNEGER, Bernard HOUSSIAU, Gardi HUTTER, Benjamin KRAATZ, André KRAUER, Daniel KUNZI, Lucienne LANAZ, Christine LEY, Hervé LOCHMATTER, Guy LORAN, Thierry LUTERBACHER, Nikita MANDRYKA, Fulvio MARIANI, Janine MASSARD, Jean MAYERAT, Guy MICHAUD, Pascal MONTJOVENT, Yves MUGNY, Dinu MUSALE, Patrick NORDMANN, Jean PASTOR, Syla de RAWSKY, Robert-F. RUDIN, Bernard SARTORETTI, Olivier SILLIG, Ana SIMON, Roger SIMON-VERMOT, Jean-Lou STEINMANN, Patrick TIECHE, Patrick TRESCH, Michel VIALA, Jean-Luc WEY, Christine WIP, Daniel ZUFFEREY.

Bien qu'il ait été exclusivement envoyé à des scénaristes et à des réalisateurs, ce manifeste a reçu le soutien spontané de nombreux comédiens, techniciens du cinéma, écrivains, musiciens, journalistes, personnalités ou simples spectateurs. Voici quelques noms extraits de cette longue liste: *le mime AMIEL, Jean-Louis CORNUZ, Françoise COURVOISIER, Fabienne GUELPA, Daniel HOLLIGER, Jacques MAITRE, Véronique MERMOUD, Michel MORET, les MUMMENSCHANZ, Andrienne SOUTTER, Jean-Claude TANNER, Germaine TOURNIER, Luc YERSIN...*

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter  
Yves Mugny 11, rue du Grand-Pré 1202 Genève / Tél: (022) 733 24 87

<sup>1</sup> Littéralement: "médecin du scénario".

(A-Meier)

## Réponses à Michel Bühler

Dans le dernier CB (274-275), Michel Bühler qualifiait l'atelier d'écriture «Nous les Suisses» «d'escroquerie morale» et accusait ses initiateurs de «viol intellectuel». Motif: il s'estime spolié de son scénario, *Charmants voisins*. En août, pendant le tournage du film, le chanteur et écrivain a par ailleurs alerté la presse et inspiré une pétition stigmatisant la politique «anti-auteurs romands» de la TSR. Le producteur Pierre-Alain Meier, dans le texte ci-dessous, réfute ses arguments et expose à son tour son point de vue. Par souci d'équité, nous publions également des extraits de la prise de position de la TSR (Rédaction).

*Pierre-Alain Meier,  
Raymond Vouillamoz, Philippe Berthet*

Je me vois obligé de m'inscrire en faux contre certaines explications avancées par Michel Bühler dans CB à propos de «Nous les Suisses» et de préciser les éléments suivants: prévoyant dès l'origine du projet le problème auquel je me trouve confronté aujourd'hui et reprenant les termes de l'appel d'offre aux futurs auteurs de «Nous les Suisses», convenu avec mes partenaires Focal et TSR et paru dans le Bulletin de Focal d'août 1995, j'ai précisé le 21 décembre 1995 aux neuf auteurs dont le projet a été retenu, personnellement et par écrit, les éléments suivants: «Il est bien entendu que la production, que je représente en la circonstance, ne s'engage pas nécessairement à poursuivre l'écriture de chaque projet du début à la fin avec le même auteur, même si c'est a priori ce que tous les membres de notre comité de sélection souhaitent. Il est également possible que certains parmi les projets rencontrent des résistances auprès de nos futurs partenaires, notamment télévisions et partenaires étrangers. C'est dire que nous devons être prêts à remettre inlassablement notre travail en cause. Ces règles de jeu, humainement parfois peut-être difficiles à vivre, sont liées à l'engagement que notre comité a pris de réaliser six comédies de prime time, à partir des idées de départ proposées par les auteurs et acceptées par le comité de sélection».

Dans les contrats que j'ai conclus avec tous les auteurs, il a donc été logiquement précisé, à l'Article 1, que:

L'auteur s'engage à créer la 1ère version dialoguée de l'oeuvre désignée ci-dessous, et à céder au producteur le droit:

- d'utiliser cette 1ère version pour la création de la

version définitive de l'œuvre;

- puis d'utiliser la version définitive de l'œuvre pour la création d'un film ou d'un téléfilm.

Il est d'ores et déjà convenu que, après la livraison par l'auteur de la 1ère version dialoguée de l'œuvre, pour ce qui concerne les versions suivantes jusqu'à l'établissement de la version définitive de l'œuvre:

- le producteur peut conclure un nouveau contrat avec l'auteur, en se basant sur les termes du présent contrat, et lui confier, moyennant une nouvelle contrepartie financière, la création de la version définitive de l'œuvre;

- le producteur peut adjoindre un ou des coauteur(s) à l'auteur originel, ou bien il peut lui(leur) confier seul(s) la responsabilité de la création de l'œuvre jusqu'à l'établissement de la version définitive du scénario.

Je ne peux pas refaire ici l'historique détaillé de mes rapports particuliers avec Michel Bühler, nos nombreux échanges de courrier constituent à ce jour une bonne cinquantaine de pages.

De son côté, Michel Bühler, qui écrivait à cette occasion son premier scénario, a pris très au sérieux sa responsabilité d'auteur, mais il ne peut finalement pas accepter l'inévitable, c'est-à-dire que les points de vue des partenaires d'un film, producteurs, coproducteurs, responsables de chaînes, directeur de collection, membres de commissions, réalisateur, voire acteurs, etc., même s'ils sont parfois opposés, comptent. Solitaire dans sa pratique artistique, Michel Bühler est intimement persuadé que sa vision et sa version sont absolument supérieures à celles de Jacques Akchoti, directeur de la collection de «Nous les Suisses», puis co-scénariste de *Charmants Voisins*, alors qu'il ne fait aucun doute pour tous les partenaires du projet, tant artistiques que financiers, qui ont comparé les deux versions, que la nouvelle version du scénario de Jacques Akchoti est incontestablement mieux adaptée pour le cinéma. Je tiens à la disposition de chacun qui veut s'en convaincre personnellement et concrètement, les deux différentes versions de *Charmants Voisins*.

De mon côté, je me suis engagé à l'égard de tous mes partenaires à produire un film dont l'ambition première est d'essayer de renouer un contact fructueux avec les spectateurs et téléspectateurs suisses romands et suisses. Pour ce faire, je dois me comporter avec une certaine intransigeance: l'auteur n'est pas au centre du projet. Il est d'abord au service d'une histoire, et d'un réalisateur, qui est lui-même au service d'acteurs pour interpréter cette même histoire.

Michel Bühler a certes résolu beaucoup de problèmes liés à son projet tout au long de l'atelier. Il n'en restait pas moins évident, malgré les encouragements

et les félicitations, qu'une adaptation de *Charmants Voisins* était indispensable. Michel Bühler, dont la formation artistique est essentiellement littéraire et théâtrale, se sent trahi, comme beaucoup d'autres écrivains, par l'adaptation cinématographique de son œuvre. Je reste cependant parfaitement conscient que l'éviction d'un auteur de son projet est douloureuse. Je ne peux pas entrer ici plus loin dans le débat idéologique. Je m'en tiendrai aux faits.

J'ai effectivement confié à Michel Bühler l'écriture de versions suivantes, contre une rémunération supplémentaire (à savoir 10'000 francs en plus des 17'000 francs déjà versés pour l'écriture de la 1ère version), mais jamais je ne lui ai commandé, ni promis de quelque manière que ce soit, la rédaction d'une version définitive.

En ce qui concerne la réécriture de son scénario, Michel Bühler a été avisé, précisément et par écrit, pourquoi et comment Jacques Akchoti envisageait de transformer son texte.

Aujourd'hui, à travers nos discussions en vue d'établir un nouveau contrat pour ce qui concerne les différentes nouvelles versions et les rémunérations y attenantes, en partie déjà réglées, Michel Bühler me propose d'ajouter un article qui stipulerait nouvellement: «La version définitive des textes est déterminée d'un commun accord entre le producteur et l'auteur», alors que nous sommes justement en conflit à ce propos. Ce qui n'est pas acceptable, particulièrement dans une situation de commande, et en totale contradiction avec notre accord initial. J'ai donc dû me résoudre à retirer de la version définitive de tournage les idées, dialogues qui figurent dans les nouvelles versions de Michel Bühler et ne se trouvaient pas dans sa première version, puisqu'il n'accepte pas de m'en céder les droits si je n'acceptais pas de lui garantir que nous tournerons sa version. Ce qui, encore une fois, n'est pas admissible et que j'ai refusé – d'où mes menaces de lui retirer les derniers 4'000 francs déjà versés.

Finalement, je crois que ce que Michel Bühler ne veut pas entendre, ou ne peut pas accepter, c'est qu'avec n'importe laquelle de ses différentes versions, *Charmants Voisins* n'aurait tout simplement jamais le jour.

Pierre-Alain Meier  
Zurich, le 10 août 1998

(...) Sur le fond, rappelons la nécessité économique absolue des coproductions internationales. Peut-on raisonnablement imaginer un seul instant qu'un petit coin de pays de 1'500'000 habitants puisse à lui tout seul financer des téléfilms de plusieurs millions de francs suisses l'unité? Coproduction signifie également négocier entre les partenaires le contenu

des scénarii. Mais tout en poursuivant cette politique de coproductions minoritaires de téléfilms initiés en France, la TSR manifeste clairement, et de plus en plus, sa volonté de valoriser la création suisse en développant notamment des textes originaux avec des auteurs romands.

(...) Parallèlement à cette politique de production et de développement, la TSR a fait un gros effort de formation. Plusieurs ateliers ont été mis en place pour familiariser les auteurs intéressés aux genres abordés. La série *Bigoudi*, intégralement confiée à des auteurs suisses, a bénéficié de cette formation. Les 50 épisodes produits rencontrent le succès populaire et critique que l'on sait. Poursuivant cette même ambition, la TSR a mis en place avec Thelma Film et Focal, l'atelier «Nous les Suisses», en vue de produire six téléfilms de prime time.

Dès la publication de l'appel d'offre paru dans le bulletin de Focal du mois d'août 1995, les initiateurs de la collection ont été clairs: «A chaque étape du développement, (...) la commission de sélection se réunit pour évaluer l'état d'avancement des projets. Dans le cas où elle estime que l'auteur ne parvient pas à aboutir son travail, elle peut décider d'engager un nouveau scénariste, ou d'adjoindre un co-scénariste. Si un projet ne lui donnait pas satisfaction, elle a aussi la possibilité de l'écarter».

Cette condition n'a posé aucun problème aux 70 auteurs qui ont répondu à cette offre, y compris Michel Bühler. Chacun a accepté les deux principes de l'atelier:

1. Une commande rémunérée selon l'usage professionnel.
2. Une direction de collection assurant aussi une formation au métier de scénariste.

Nous n'avons en aucun cas dérogé aux règles que nous nous sommes fixées. Le film *Charmants Voisins*, écrit par Michel Bühler, adapté par Jacques Akchoti, directeur de la collection, réalisé par Claudio Tonetti, produit par Thelma Film pour la TSR, est aujourd'hui en production (tournage fin juillet-août 98).

Convaincus par la pertinence de notre démarche, nous lançons à l'automne, avec un partenariat élargi, un nouvel atelier «Nous les Suisses 2». Nous espérons que ce travail de production et de formation entrepris au cours de ces dernières années permettra à la fiction romande de télévision d'affirmer son identité, de convaincre son public, et, pourquoi pas, de traverser les frontières. (...)

Raymond VOUILLAMOZ, Directeur des programmes  
Philippe BERTHET, Responsable de la fiction